



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°22-22

L'an deux mille vingt deux, à 10h00

Le 17 mai, en visio conférence

Date de convocation	11 mai 2022
<b>Nombre de délégués :</b>	
Titulaires	51 Titulaires
Suppléants	51 Suppléants
Présents	28 Présents
Votes par procuration	0 votes par procuration

#### Étaient présents :

M. Farid BESSADI	M. Dominique COLLIN
M. Philippe CLAUDE	M. Alain DUPOMMIER
M. Jean François GOSSET	M Régis DEPAIX (représente M LIEBEAUX)
Mme Inès DE MONTGON	Mme Sylvaine GERARD
Mme Véronique CASTRONOVO	M. Eric GILLARDIN
M. Bernard DEKENS	M Michel NORMAND
Mme Dominique FLORES	Mme Else JOSEPH
M. Sébastien PAULET	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M Christian MAGISSON (représente Mme OLIVIER)	Mme Danièle COMBE (représente M FOCKS)
M. Michel LALLEMAND	M Philippe VAUTRIN
M. Jean Marie CREVISY	Mme Valérie WOITIER
M Jean Pierre CALLAIS	M Benoit JOURDAIN
M Géry TRONÇON	Mme Pascale GAILLOT
M. Jean François VALLOIRE	M Guillaume MARECHAL

#### Objet de la délibération :

### VENTE DE VEHICULE

Résultat du vote
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°22-22

*Objet de la délibération :*

### VENTE DE VEHICULE

Au siège de l'EPAMA, l'établissement dispose de 4 véhicules. L'un d'entre eux est très peu utilisé : Il s'agit de la Renault Zoé qui n'a fait que 3 000 km en 3 ans.

Ainsi, par mesure d'économie, il a été proposé, lors du vote du budget 2022, de se séparer de ce véhicule, ce qui permettra d'économiser les coûts de location de la batterie, d'assurance et de location de la place de parking.

L'estimation ARGUS est d'environ 11 000 €. La vente à ce prix n'a pas trouvé d'acquéreur. En revanche, la concession Renault de Charleville propose de racheter le véhicule au prix de 10 000€.

Considérant la délibération n° 21/27 du 11 octobre 2021 portant délégations du Conseil Syndical au Président et notamment le soin de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

Considérant qu'au-delà du seuil des 4 600 €, il incombe au Conseil Syndical d'autoriser la vente des biens concernés ;

Le Président propose au Conseil de conclure la vente à 10 000 € avec la concession Renault.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,  
Après avis du Bureau Syndical,

Le Comité Syndical :

- **APPROUVE** La vente du véhicule Renault Zoé immatriculé FF-872-AB au prix de 10 000 € à la Concession Renault de Charleville Mézières.



Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS

Liste des élus présents :

Organisme	Nom
CA Ardenne Métropole	<b>M. Farid BESSADI</b>
CA Ardenne Métropole	<b>M. Philippe CLAUDE</b>
CA Ardenne Métropole	<b>M. Jean-François GOSSET</b>
CA Ardenne Métropole	<b>Mme Inès de MONTGON</b>
CA Longwy	<b>Mme Véronique CASTRONOVO</b>
Codecom Ardenne Rives de Meuse	<b>M. Bernard DEKENS</b>
Codecom Ardenne Rives de Meuse	<b>Mme Dominique FLORES</b>
Codecom Ardenne Rives de Meuse	<b>M. Sébastien PAULET</b>
Codecom Argonne Meuse	<b>M Christian MAGISSON</b>
Codecom Ouest Vosgien	<b>M. Michel LALLEMAND</b>
Codecom Ouest Vosgien	<b>M. Jean Marie CREVISY</b>
Codecom Pays Colombey Sud Toulais	<b>Jean-Pierre CALLAIS</b>
Codecom des Portes du Luxembourg	<b>M. Géry TRONÇON</b>
Codecom du Sammiellois	<b>M. Jean-François VALLOIRE</b>
Codecom du Sammiellois	<b>M. Alain DUPOMMIER</b>
Codecom Terre d'Eau	<b>M. Dominique COLLIN</b>
Codecom Vallées Plateau d'Ardenne	<b>M. Régis DEPAIX</b>
Codecom Vosges Côté Sud Ouest	<b>Mme Sylvaine GERARD</b>
SIAC	<b>M Eric GILLARDIN</b>
Conseil Départemental des Ardennes	<b>Mme Else JOSPEH</b>
Conseil Départemental des Ardennes	<b>M. Michel NORMAND</b>
Conseil Départemental de la Haute-Marne	<b>Mme Fabienne SCHOLLHAMMER</b>
Conseil Départemental de la Meuse	<b>Mme Danielle COMBE</b>
Conseil Départemental de la Meuse	<b>M. Jean-Philippe VAUTRIN</b>
Conseil Départemental de la Meuse	<b>Mme Valérie WOITIER</b>
Conseil Départemental des Vosges	<b>M. Benoît JOURDAIN</b>
Région Grand Est	<b>Mme Pascale GAILLOT</b>
Région Grand Est	<b>M. Guillaume MARECHAL</b>

